

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT
ASSEMBLEE GENERALE

Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 6 février 2025

Objet : Demandes d'adhésion

L'an deux mille vingt-cinq le 6 février à 10h30 ,

L'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement dûment convoquée en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune de Pinsaguel sous la présidence de M. Pascal Boureau, Président.

Date de la convocation : le 17 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 317

Nombre de membres présents : 25 ; Pouvoirs : 6

Présents : Astor Jean-Louis, Aury Jean-Pierre, Avrillaud Isabelle, Baiget Adelin, Boureau Pascal, Boyé Brigitte, Carles Nadine, Clouzeau Martina, Demenitroux Emma, Denouvion Victor, Douarche Joëlle, Durieux Antoine, Emery Françoise, Goffre-Pedrosa Inès, Guillermin Thierry, Hollard Solange, Larrieu Guy, Laurans Bernard, Molinier Michel, Morice Michel, Renoux Michel, Roméo Pascale, Roques Geneviève, Tudela François, Weissberg Daniel

Absents ayant donné procuration : Aubert Bernard a donné pouvoir à Boureau Pascal, Couché Valérie a donné pouvoir à Boureau Pascal, Duclos Cathy a donné pouvoir à Boureau Pascal, Gryzcza Daniel a donné pouvoir à Denouvion Victor, Meiffren Isabelle a donné pouvoir à Denouvion Victor, Raoux Nathalie a donné pouvoir à Denouvion Victor

Nombre de suffrages exprimés :

Vote : Pour : 31, Contre : 0, Abstention : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les courriers des sollicitations de l'association « La marmite électrique », de l'association des parents d'élèves pour la scolarité et les événements (PESPSE)-FCPE des élèves du centre à Castelginest, de l'association Lapeyrouse-Fossat en transition ;

Vu le rapport de M. le Président de Haute-Garonne Environnement ;

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement :

- prend acte des demandes de l'association « La marmite électrique », de l'association des parents d'élèves pour la scolarité et les événements (PESPSE)-FCPE des élèves du centre à Castelginest et de l'association Lapeyrouse-Fossat en transition.

La délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

Pour extrait conforme

Pascal BOUREAU

Président

Haute-Garonne Environnement